



Rapport d'activité 2021

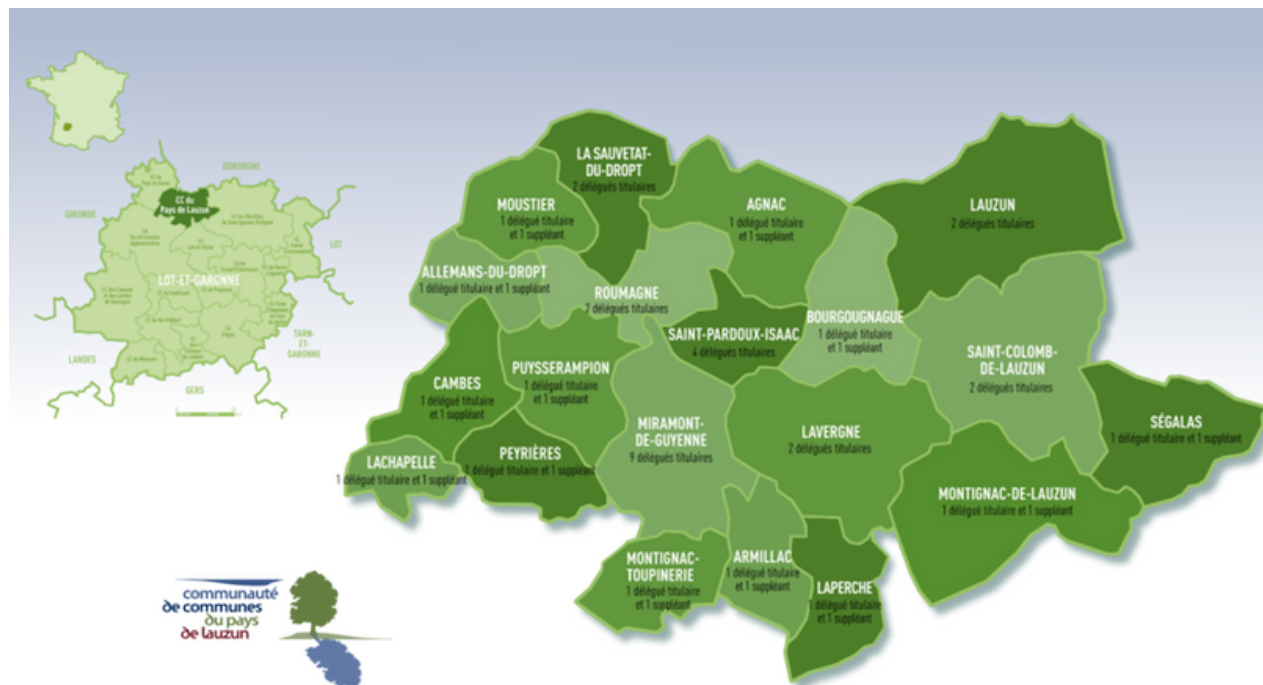
Sommaire

Le territoire	p.2
Les compétences	p.3
La gouvernance	p.4
Les services communautaires	p.6
Aménagement et développement du territoire	p.11
Environnement	p.15
Services à la population	p.16
Patrimoine	p.18

Le territoire

Situé au nord du Département du Lot-et-Garonne, à la limite de la Dordogne, la Communauté de communes du Pays de Lauzun est un territoire principalement rural composé de plusieurs centres-bourgs dominants.

La Communauté de communes du Pays de Lauzun a été créée le 23/12/1993.



20
communes

population
10 412 HAB.



territoire
242.80 KM²

Les compétences

Aménagement et développement du territoire

- Urbanisme
- Développement économique
- Tourisme
- Logement
- Mobilité

Environnement

- GeMAPI
- Gestion des déchets

Services et actions communautaires

- Santé
- Enfance
- Equipements sportifs

Patrimoine

- Voirie
- Bâtiments

La gouvernance

La Communauté de communes du Pays de Lauzun est régie par différentes instances :

- Le Conseil communautaire, avec ses 38 conseillers, représente les 20 communes du territoire. Il est l'organe de décision qui définit la politique de la Communauté. Il vote le budget et les projets proposés par les commissions et le Bureau communautaire. Il gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de la Communauté de communes.
- Le Bureau communautaire, composé du Président, des Vice-Présidents et de l'ensemble des Maires des 20 communes. Il se réunit avant chaque Conseil communautaire.
- Le Bureau restreint réunit le Président et les Vice-Présidents ayant reçu délégation. Il débat des actions et projets relevant des champs de compétences de la Communauté de communes avant leur présentation en Bureau communautaire puis en Conseil communautaire.
- Les Commissions thématiques correspondantes au périmètre des délégations des Vice-Présidents. Elles sont composées d'élus communautaires et d'élus des conseils municipaux des communes membres. Elles préparent les dossiers et projets qui sont soumis au Bureau et au Conseil communautaire. Ces commissions émettent des avis consultatifs.

189
délibérations

conseils communautaires
11 RÉUNIONS

réunions de commissions par thématiques

1 VOIRIE	2 PROSPECTIVE
5 FINANCES	7 SPORT
2 URBANISME, HABITAT	4 ENVIRONNEMENT
7 ÉCONOMIE, TOURISME, AGRICULTURE	8 CULTURE



LE BUREAU



Emilien ROSO
Président
Maire d'Allemans-du-Dropt



Claudine EON
1ère Vice-Présidente
Commission Finances
Maire de Moustier



Jean-Pierre BARJOU
3ème Vice-Président
Commission Environnement
Maire de Lauzun



Jean-Marie FARBOS
5ème Vice-Président
Commission Sport-Santé
Adjoint - Mairie Roumagne



Cécile RICHARD
7ème Vice-Président
Commission Culture
adjointe mairie
de Miramont-de-Guyenne



Jean-Marie CONSTANTIN
2ème Vice-Président
Commission Voirie-Espaces Verts
Maire de Bourgoynague



Jean-Noël VACQUE
4ème Vice-Président
Commission Economie-Tourisme-
Agriculture
Maire de Miramont-de-Guyenne



Jean-Luc GARDEAU
6ème Vice-Président
Commission Habitat-Urbanisme
-Mobilité
Maire de La Sauvetat-du-Dropt



Jean-Marie LENZI
8ème Vice-Président
Commission Prospective-Politiques
Contractuelles
Maire de Montignac-de-Lauzun

LES CONSEILLERS



Guillaume POULIQUEN
Maire
Agnac



Daniel BAURY
Maire
Armillac



Jean-Claude RAPHALEN
Maire
Cambes



Marie CORBEL
Maire
Lachapelle



Mickaël GUERN
Maire
Laperche



Cyrille SAURON
Adjoint
La Sauvetat-du-Dropt



Jean-Paul TRILLES
Adjoint
Lauzun



Jacques RIEMENSBERGER
Maire
Lavergne



Jean MARBOUTIN
Adjoint
Lavergne



Gianni MENEGHELLO
Conseiller Municipal
Miramont-de-Guyenne



Nora GALLO
Conseillère Municipale
Miramont-de-Guyenne



Luc SAUVE
Adjoint
Miramont-de-Guyenne



Christelle SAINT BAUZEL
Adjointe
Miramont-de-Guyenne



Christophe TRIQUET SABATE
Conseiller Municipal
Miramont-de-Guyenne



Samira TAFTI
Conseillère Municipale
Miramont-de-Guyenne



Jérôme COTTIER
Conseiller Municipal
Miramont-de-Guyenne



Jean-François BOULAY
Conseiller Municipal
Miramont-de-Guyenne



Guylaine BISSON
Conseillère Municipale
Miramont-de-Guyenne



Claude ETIENNE
Conseiller Municipal
Miramont-de-Guyenne



Christophe VERGNÉ
Maire
Montignac-Toupinerie



Christel PICCOLO
Maire
Peyrière



Christian PENOT
Maire
Puyserampion



Eric TRELLU
Maire
Roumagne



Bernard NAVARRO
Adjoint
Saint-Colomb-de-Lauzun



Marie-José BONADONA
Maire
Saint-Pardoux-Isaac



Pascale DALTO
Adjointe
Saint-Pardoux-Isaac



Laurent BELLOT
Adjoint
Saint-Pardoux-Isaac



Vincent LAFON
Conseiller Municipal
Saint-Pardoux-Isaac



Annick CALLEWAERT
Maire
Ségalas

Les services communautaires

Administration générale

Le service Administration générale a pour mission principale la préparation, l'organisation et le suivi des différentes réunions des instances communautaires. L'accueil du siège social de la Communauté de communes lui est rattaché.

Communication

Le service communication garantit la diffusion de l'information et des programmes d'animations aux différents publics (élus, acteurs économiques, associations, touristes...) via le site Internet de la Communauté de communes.

Depuis le 31 mars 2021, les réunions de Conseil communautaire sont suivies en live sur Facebook.

Finances

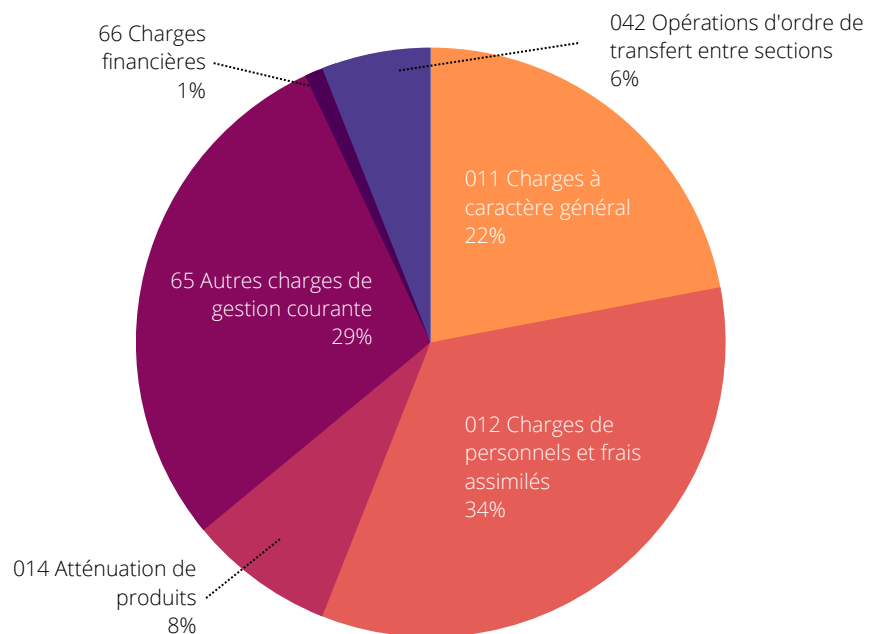
Le service Finances élabore les documents budgétaires et comptables, contrôle l'exécution des budgets, suit la trésorerie et assure la réalisation des emprunts.

La Communauté de communes du Pays de Lauzun gère un budget principal et 2 budgets annexes : ZAC ST PARDOUX ISAAC et PRESTATIONS AUX COMMUNES CCPL.



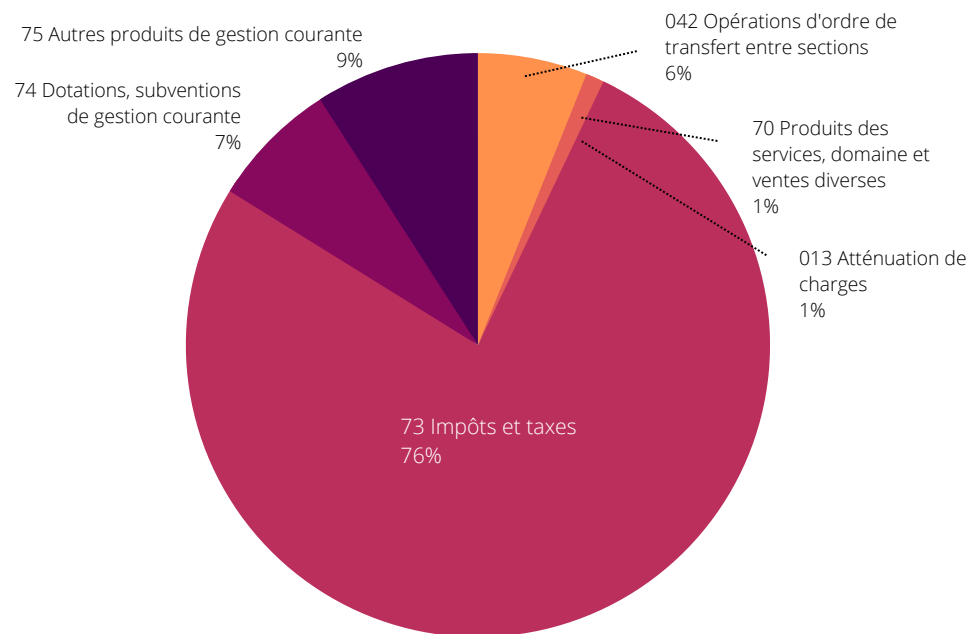
Dépenses de fonctionnement

4 267 440,98€



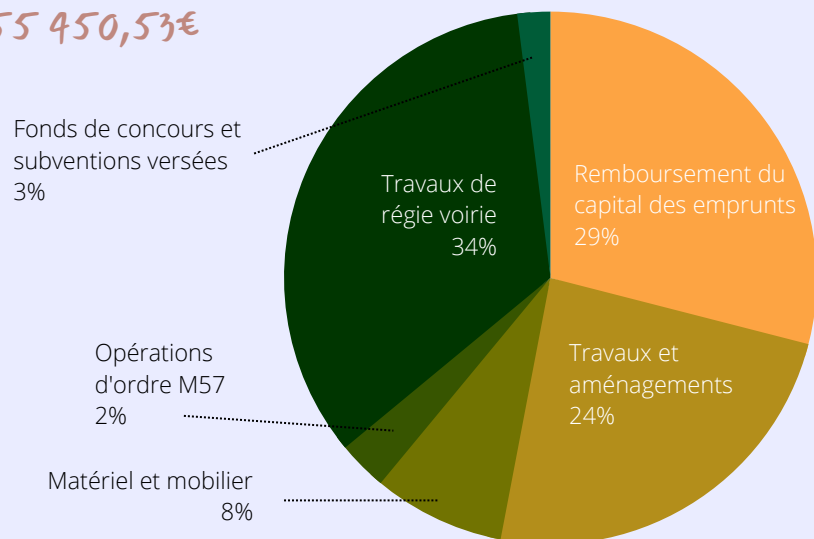
Recettes de fonctionnement

4 959 075,28€



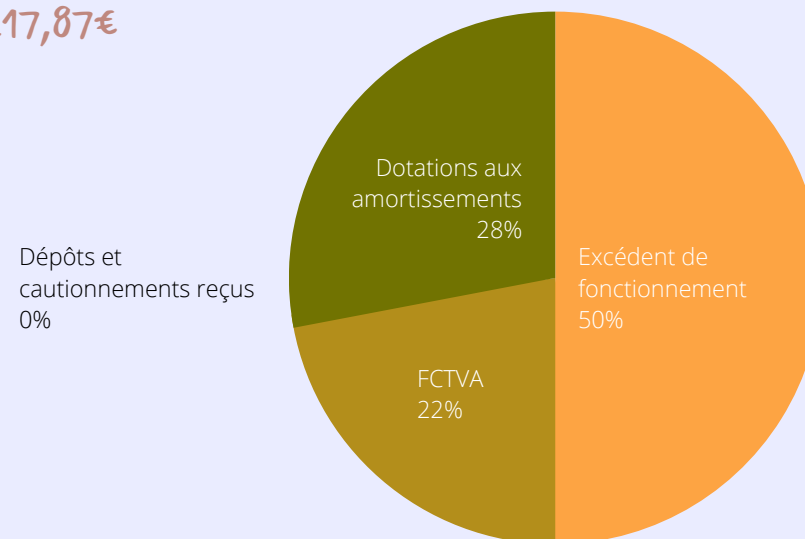
Dépenses réelles d'investissement

855 450,53€



Recettes réelles d'investissement

899 217,87€



Fiscalité directe locale

TAXES	TAUX
Taxe Foncière (bâti)	1.38%
Taxe Foncière (non bâti)	58.21%
Cotisation Foncière Entreprises (CFE)	10.00%
Fiscalité professionnelle de zone	22.48%

La Communauté de communes dispose de deux budgets annexes assujettis à la TVA :

- Un budget pour les activités économiques de la zone de Rébéquet située sur la commune de ST PARDOUX ISAAC. Les recettes proviennent des loyers.
- Un budget pour les prestations de services effectuées par le service Voirie auprès des communes. Ce budget a été créé en avril 2021.

	RECETTES	DEPENSES
ZAC ST PARDOUX ISAAC	9 600€	2 887.98€
PRESTATIONS AUX COMMUNES	40 714.41€	40 714.41€

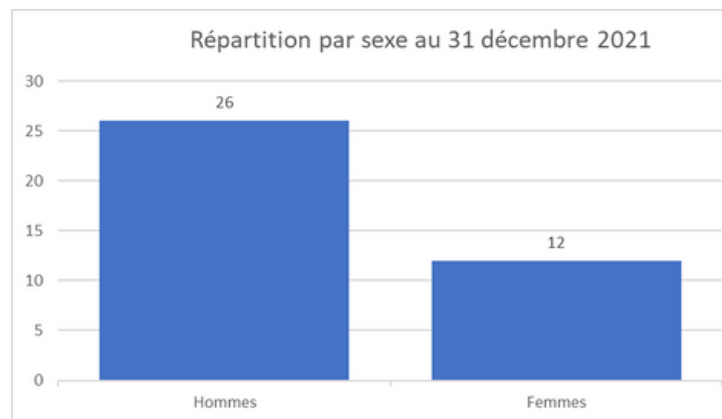
Ressources Humaines

Fait marquant 2021 : la crise sanitaire du COVID-19 a impliqué une forte adaptabilité des services et de nouvelles organisations pour assurer la continuité des services (renfort entre services).

Le télétravail a été mis en place, pour répondre à l'obligation gouvernementale, lorsqu'il était compatible avec les missions de chaque service.

Mouvements dans l'année :

- 1 rupture conventionnelle
- 2 arrivées par mutations
- 3 contrats de projet
- 8 stagiaires recrutés
- 5 CDD



38
agents

agents employés
35 TITULAIRES
STAGIAIRES

agents employés
3 CONTRACTUELS

Urbanisme

Le service d'Application du Droit des Sols (ADS) mutualisé entre 9 communes est assuré par la Communauté de communes depuis 2015, dans le cadre de la loi NOTRe. Les permis de construire, les déclarations préalables ou encore les certificats d'urbanisme sont instruits par le service. Celui-ci intervient en appui ponctuel auprès des communes.

Un premier groupement de 5 communes s'est lancé dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Sur les 5 communes concernées, 4 sont en carte communale et 1 sans document.

Le service accompagne ces communes sur les aspects techniques. Le diagnostic a débuté fin 2021.

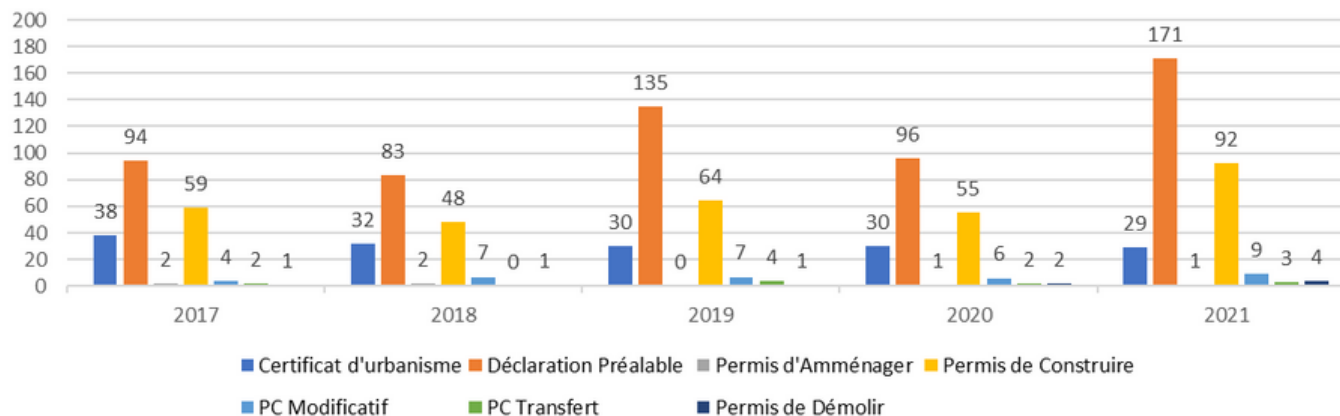
Liste des communes instruites par le service ADS : AGNAC, LAUZUN, LAVERGNE, MIRAMONT DE GUYENNE, MOUSTIER, PEYRIERE, ROUMAGNE, ST PARDOUX ISAAC, LA SAUVETAT DU DROPT.

demandes permis de construire **92**

demandes de déclarations préalables **171**

instruits **309** dossiers

Evolution par année / type de demande



Aménagement et développement du territoire : Economie, Tourisme, Urbanisme, Logement, Cadre de vie

Développement économique

La Communauté de communes **gère la zone d'activités « ZAC de Rébéquet »** située sur la commune de SAINT PARDOUX ISAAC.

L'Hôtel d'entreprises, créé en 2011, est composé de deux locaux de 75 m² à 200€ HT de loyer et d'un local de 175 m² à 400€ HT de loyer. Tous comprennent un bureau, un atelier et des sanitaires.

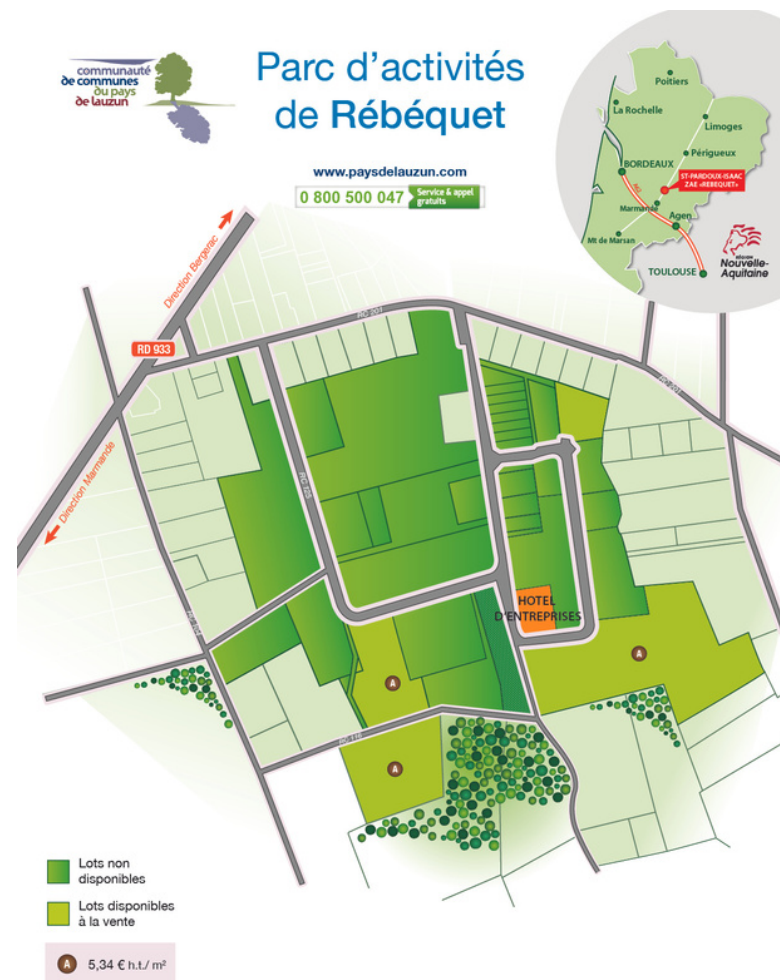
La Communauté de communes **apporte également son soutien financier aux entreprises et artisans du territoire dans le cadre de l'OCMACS ou Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services**. En 2021, 7 projets ont été accompagnés soit un montant total de 28 660,93€ versé par la Communauté de communes.

dossiers OCMACS

7 ACCOMPAGNÉS

Autre temps fort :

- Une soirée dédiée aux entreprises en octobre 2021 : 50 entrepreneurs ont pu échanger avec les partenaires économiques et Pôle Emploi.



Agriculture

La Communauté de communes soutient les agriculteurs qui s'installent dans le respect de la convention passée avec la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

En 2021, la Communauté de communes a aidé financièrement 6 agriculteurs non bénéficiaires de la Dotation Jeunes Agriculteurs pour leur installation soit un montant total de 18 000€, dans les secteurs suivants : élevage, apiculture, bois, maraîchage, pruniculture.

La Communauté de communes a construit un nouveau partenariat avec l'Association Départementale des Piégeurs et le Syndicat de Rivière et Dropt Aval pour organiser des opérations de piégeage des ragondins.



Tourisme

La Communauté de communes a délégué cette compétence à l'Office de Tourisme du Pays de Lauzun (OTPL) qui assure la collecte, la diffusion de l'information et la promotion touristique du territoire. L'accueil des visiteurs se fait sur 3 bureaux d'informations touristiques situés sur les communes d'Allemans du Dropt, Lauzun et Miramont de Guyenne.



Urbanisme et Habitat

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

C'est un projet qui comprend une stratégie de développement de l'espace, des règles du jeu à respecter pour les prochaines années et d'autres documents tels qu'un diagnostic du territoire et une évaluation environnementale. Tout ça s'applique sur un grand territoire, 107 communes : le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne qui comprend 1 Communauté d'Agglomération (VGA) et 3 Communautés de communes (CCCLG, CCPL, CCPD).

Pour construire ce projet partagé avec les acteurs du territoire, le SCoT a fait l'objet de nombreux temps de débats, d'échanges et de concertation et une dizaine d'ateliers thématiques destinés aux élus de l'ensemble des collectivités.

Programme d'Intérêt Général Habitat (PIG)

La Communauté de communes apporte son soutien aux travaux de rénovation énergétique. Pour 2021, 10 dossiers ont été aidés financièrement par la collectivité soit un montant total de 10 000€.

Programme « Opération de Revitalisation de Territoire » (ORT) et « Petites Villes de Demain » (PVD)

En juin 2021, la Communauté de communes signait la convention d'adhésion au programme PVD. En juillet 2021, il était procédé au recrutement et à l'embauche du chef de projet PVD. S'en suivi en octobre 2021 le lancement de l'étude de revitalisation du territoire qui préfigure la convention d'ORT via l'assistance technique du Conseil départemental de Lot-et-Garonne.

Logements communautaires

Entre 2000 et 2004, 2 logements locatifs mitoyens de type T4, avec espaces verts privatifs, ont été construits sur 3 communes de la Communauté, soit 6 logements par an.

En 2005, 2 logements sur 6 communes ont été construits.



Seules les communes de Lachapelle et Puysserampion n'ont pas encore de logements sociaux. Faits marquants 2021 : réalisation d'un programme d'isolation des combles à 1€ sur la quasi-totalité des logements.

- 8 locataires sont entrés en 2021.

S'ajoute à ces 36 logements sociaux, le Hameau intergénérationnel situé à « La Concade », sur la commune d'Allemans du Dropt, qui a vu la création en 2010 de 13 logements T2 et T3 conventionnés.

- 1 couple de locataire est entré en 2021.



Environnement

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

La Communauté de communes a délégué la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (GeMAPI) aux Syndicats de Rivière.

Gestion et collecte des déchets

La collecte des ordures ménagères et des emballages est assurée en porte-à-porte sur 11 communes du territoire, par une équipe de 5 agents intercommunaux doté de 2 camions-bennes. La collecte est assurée en point d'apport volontaire sur 9 communes du territoire. La collecte du verre est réalisée, par une entreprise, aux points d'apports volontaires installés sur les 20 communes du territoire.

La déchèterie communautaire, située sur la commune de Miramont de Guyenne, reçoit l'ensemble des autres déchets (sous condition) : tout venant, déchets verts, bois, carton, gravats, textiles...

Prévention et réduction des déchets

La Communauté de communes a procédé au recrutement d'un animateur biodéchets en juillet 2021 avec pour mission de sensibiliser la population à la réduction des déchets avec diverses actions de sensibilisation : distribution de composteurs...

2021 : **14 actions de sensibilisation** (scolaires, professionnels de la restauration, élus, guides composteurs)

35 composteurs distribués aux particuliers

8 plateformes équipées ou rééquipées (17 composteurs)

2125
tonnes
OM

499
tonnes
RECYCLABLE



449
tonnes
VERRE

3 612
tonnes
DÉCHETTERIE

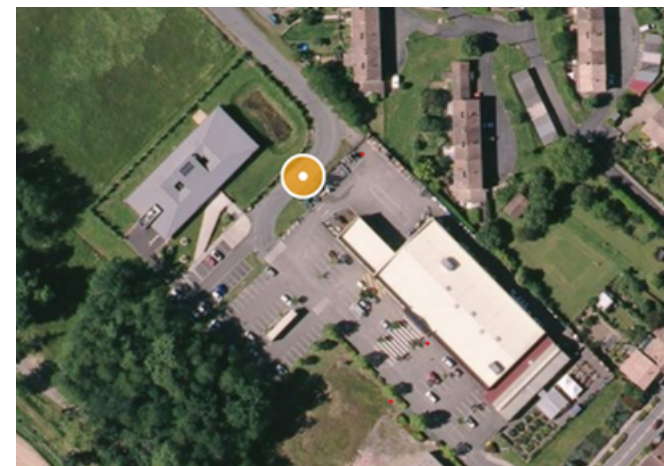
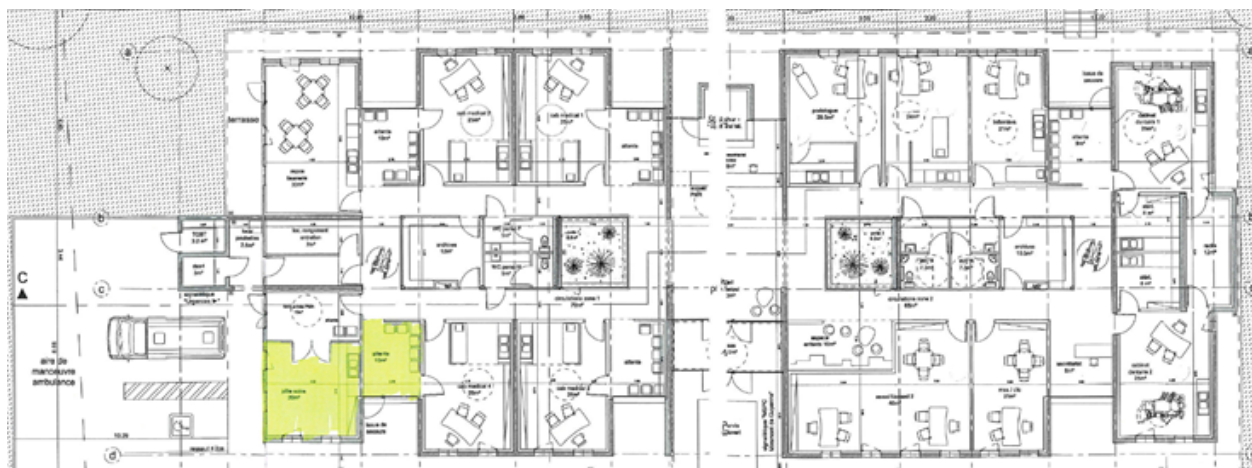
42 251
passages
DÉCHETTERIE



Services à la population

Santé : la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)

Ouverte en décembre 2014, elle accueille divers professionnels de santé (2 médecins généralistes, 2 podologues, 1 ergothérapeute, 1 orthoptiste, 2 chirurgiens-dentistes, le Centre Médico Psychologique « antenne La Candélie », l'UNA GUYENNE 47).



Les cabinets sont loués à 10 € HT le m² et la CCPL prend à sa charge l'électricité, l'eau, l'entretien des locaux communs et des espaces verts.

Équipements sportifs

La Communauté de communes assure la gestion des équipements sportifs communautaires suivants :

- Stade de foot « Pierre Périé » et local Canoë Kayak situés sur la commune de La Sauvetat du Dropt ;
- Stade de rugby « Jean Carretier » situé sur la commune de Miramont de Guyenne ;
- Stade de foot « Marcel Mennechet » situé sur la commune de Miramont de Guyenne.

Faits marquants 2021 : mise en place d'un règlement des Fonds de Concours pour les équipements sportifs, pose de filets pare-ballon et d'abri de touche, installation d'un arrosage intégré sur le terrain d'honneur de rugby.

Enfance/Jeunesse

La Communauté de communes soutient au fonctionnement de l'association Amicale Laïque de Miramont de Guyenne, gestionnaire de l'accueil de loisir sans hébergement de Miramont de Guyenne accueillant les enfants sur le temps extra-scolaire. En 2021, la Communauté de communes a versé la somme de 100 000€ à cette association.

Culture

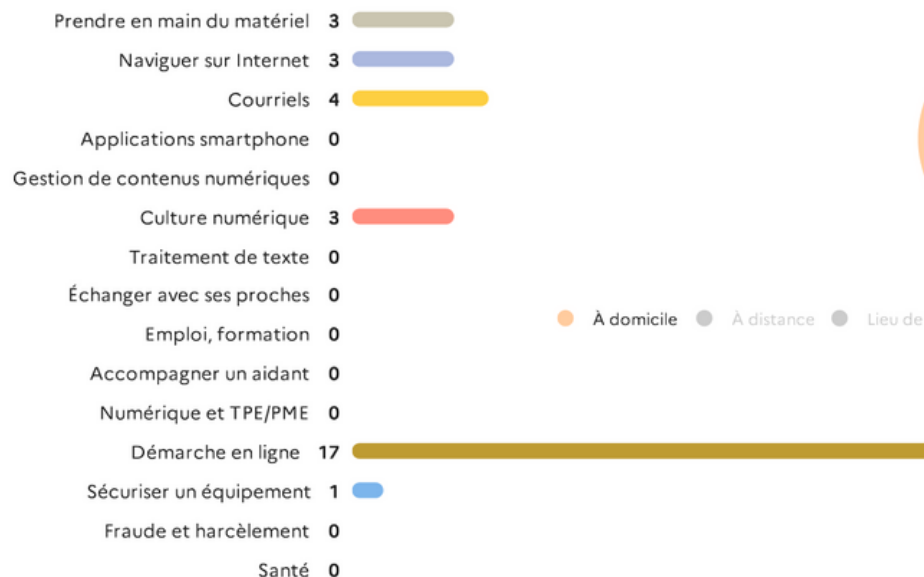
La Communauté de communes participe à la programmation et l'organisation d'actions culturelles soit en gestion directe soit par le biais d'associations culturelles (STACCATO et BASTID'ART).

Faits marquants 2021 : évènements organisés par la Communauté : Concours de contes et nouvelles avec remise des prix le 8 octobre, Randonnée du patrimoine le 4 septembre à Montignac de Lauzun, itinérance culturelle en Pays de Lauzun : 9 communes subventionnées soit un montant total de 11 700€.

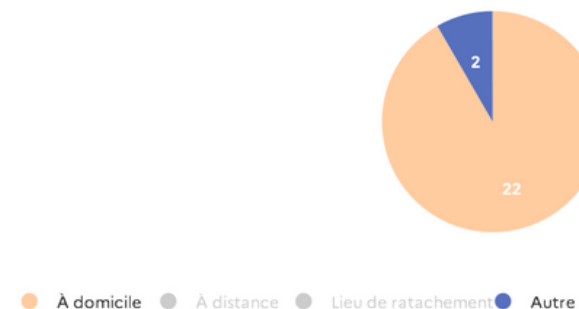
Conseillère numérique

Une conseillère numérique a été embauchée en octobre 2021 afin d'aider les usagers à mieux manipuler les outils numériques et à effectuer certaines démarches.

Thèmes des accompagnements



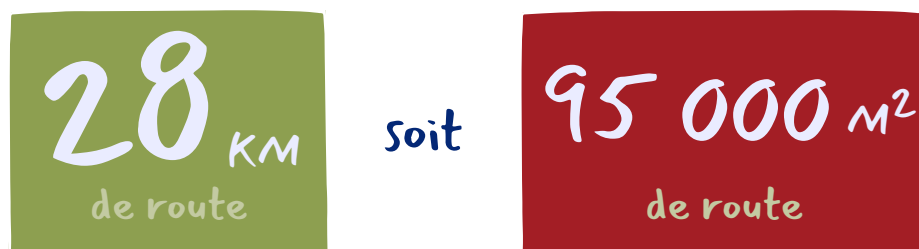
Lieux des accompagnements



Patrimoine

Voirie

Le service Voirie de la Communauté de communes intervient auprès des communes pour divers travaux : fauchage, émulsion, espaces verts... Pour 2021, les travaux communes représentent 1 200 heures, toutes tâches confondues.



Elle a à sa disposition 415km de route soit 1 477 194 m.²

Bâtiments

La Communauté de communes dispose de plusieurs bâtiments communautaires : la maison communautaire qui abrite l'essentiel des services administratifs, le bureau Finances/RH, la Maison des Saveurs qui abrite depuis le début du second semestre 2021 le service Environnement, le local des archives (sous le bureau comptabilité/RH) qui a été aménagé en 2021 avec la mise en place de rayonnages et de travaux d'isolation et d'éclairage.

